

RESTRUCTURATION DE L'AP-HP

Contre le plan de restructuration en cours à l'AP-HP - Vœu proposé par *Marinette Bache* et les *élues Républicaines Socialistes*

Considérant que la mise en place des Agences régionales de santé par la loi Hôpital, Patient, Santé et Territoire accélère la privatisation de notre système de santé : fermetures de services, fusions d'hôpitaux, réductions de personnels et de l'offre de soins ;

Considérant que l'aménagement du territoire ne fait plus ainsi partie des objectifs gouvernementaux, puisque l'accès aux soins est de plus en plus difficile : accès aux soins en secteur 1 en milieu urbain, accès aux soins tout court en milieu rural ;

Considérant que même les maternités, les centres IVG et la psychiatrie ne sont pas épargnés par cette politique antisociale ;

Considérant que le communiqué du 15 mars 2011 de la Conférence des Présidents de Commissions Médicales d'Établissements des CHU (...) dénonce et s'oppose aux évolutions actuelles qui « *témoignent d'une volonté inavouée mais délibérée des pouvoirs publics de détruire l'organisation actuelle du secteur public hospitalier* » ;

Considérant que même M. Jean Léonetti, président de la Fédération hospitalière de France, dénonce l'inéquité de traitement entre le public et le privé à travers, par exemple, de la rémunération de la permanence d'un médecin dans le privé à 150€ tandis qu'elle n'est que de 40€ dans le public ;

Considérant qu'entre 2008 et 2009, 9800 emplois ont été supprimés dans les hôpitaux publics sur le territoire national, dont plus de 3500 en Ile-de-France ;

Considérant que le service de santé de l'Ile-de-France est en voie d'être totalement démantelé, notamment par la fermeture de la radiothérapie à Argenteuil, de l'hôpital de Méru à Beaumont-sur-Oise, de la cardiologie interventionnelle à Gonesse, de la Chirurgie adulte de Jean-Verdier en Seine-St-Denis, de la radiothérapie à Lagny ainsi cédée au privé, de la maternité, du centre IVG et de la chirurgie à Juvisy, de 40 % des lits à Charles-Foix, de l'hôpital, de la maternité et du centre IVG de Jean-Rostand, des urgences de nuit à Beaujon, de la chirurgie à Ambroise Paré, de la cardiologie interventionnelle à Mantes, de la fermeture du Centre de santé à Sartrouville, de 70 postes à l'Hôpital gériatrique et médicosocial de Plaisir-Grignon ;

Considérant que s'ajoutent les réelles menaces pesant sur le service de rythmologie cardiaque à Argenteuil, le service pneumologie d'Antoine-Béclère, la maternité et le centre IVG des Lilas, les centres de Santé de Montreuil, la chirurgie cardiaque d'Henri-Mondor, les hôpitaux A. Chenevier, Beaujon, Louis-Mourier, Max-Fourestier et l'hôpital, la maternité et le centre IVG de Poissy - St-Germain ;

Considérant que Paris est très largement concerné par la fermeture de Saint-Vincent-de-Paul et les menaces qui pèsent sur la maternité et le centre IVG de Saint-Antoine, la pédiatrie spécialisée de Trousseau, l'offre de soins médicaux et chirurgicaux de l'Hôtel Dieu ;

Considérant que le mépris des instances représentatives de nos concitoyens, aussi bien Parisiens que Franciliens, a ainsi atteint des sommets ;

Considérant (...) que la politique du gouvernement et de l'AP-HP relève de la défiance démocratique ;

Considérant que le groupe hospitalier de l'AP-HP et les CHU nous étaient enviés, il y a de cela à peine quelques années, par le monde entier ;

Considérant que les victoires enregistrées en province, comme à Saint-Affrique ou à Guéret et à Paris comme dans le 20^{ème} arrondissement, ont été liées à la mobilisation conjointe de la population, des professionnels, médicaux comme soignants, et des élus ;

Considérant qu'afin de sonner le tocsin, plus d'une centaine d'organisations, de comités, collectifs et syndicats locaux ou d'entreprises ont répondu présents à l'appel de la Coordination nationale des hôpitaux et maternités de proximité à faire du 2 avril 2011 une journée nationale d'action pour défendre et promouvoir l'accès aux soins partout pour toutes et tous ;

Sur proposition de Marinette BACHE et des élues Républicaines-Socialistes, le Conseil de Paris émet le vœu que le Maire de Paris :

- réaffirme son opposition à la politique gouvernementale via les ARS ;
- affirme son soutien et sa solidarité à l'ensemble des élu-e-s et Maires d'arrondissement qui luttent pour la mise en place d'un rapport de force face à la direction de l'AP-HP et à la politique gouvernementale;
- apportera son soutien et appelle les habitants, les professionnels et les élus à participer de concert à l'ensemble des luttes en cours pour sauvegarder l'égalité d'accès aux soins, et notamment à se joindre au rassemblement francilien à la Bastille du 2 avril;
- relaye la protestation solennelle du Conseil de Paris auprès des autorités compétentes.